

Réunion du conseil municipal du 31/08/2023

Personnes absentes : Alban Ridet excusés, Myriam Kerkeni
Date de la convocation : 24 août 2023
Secrétaire de séance : Karole Martignat

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

1- Suivi projet place du village

Nous avons reçu l'accord pour toutes les subventions demandées avec une augmentation par rapport au budget prévu.

Pour les travaux, les délais ne sont respectés. Des pénalités de retard sont décidées par le Conseil.

Des places de parking réservées aux locataires seront créées derrière la Mairie.

Les jeux seront installés durant la semaine du 18 septembre.

2- Délibération CCPA pour place du village

Le Conseil va demander le solde du fonds de concours de la période 2021-2023.

3- Repas des aînés

Le repas du CCAS aura lieu le samedi 2 décembre dans la salle polyvalente.

4- Informations rentrée scolaire

28 enfants Montilliens sont inscrits sur le RPI. Pour l'école de Le Montellier 49 enfants seront accueillis en 2 classes de double niveau CM1/CM2.

20 enfants sont inscrits au périscolaire.

La commune envisage l'achat de chaises pour une classe pour un montant de 1 564 € TTC. Le Conseil accepte le devis.

Le Conseil valide le devis pour les trajets à la piscine (8 demi-journées du 17/06/23 au 28/06/23) d'un montant de 139 euros par trajet.

5- Questions diverses

- Réparation chaudière mairie : nous avons reçu un devis de 575,80 euros HT pour le remplacement d'une vis de décendrage et acceptons ce devis.

- Le Département nous informe que nous avons été retenus pour l'installation d'une antenne-relais sur le territoire des communes de Birieux, Montluel ou Le Montellier en vue de l'amélioration de la couverture mobile. Le pylône sera mis en service par l'opérateur dans un délai de 24 mois à compter du 31 Juillet 2023. Une fois opérationnel, le pylône émettra pour le compte de tous les opérateurs.

- 4 bornes incendie ont été repeintes et remises en état.

- Le service Touquan : un service de transport à la demande permettant de se déplacer sur Meximieux, à divers points d'arrêt et à l'hôpital d'Ambérieu en Bugey, est à la disposition des habitants pour un budget de 2 euros par trajet. Ce service est accessible à tous à partir de 14 ans (les enfants devant être accompagnés). Plus d'informations sur www.bus-touquan.fr

Prochaine réunion du conseil le 2 octobre 2023